

Liberté
Egalité
Fraternité
—
Travail
Solidarité
Justice

Le Franc-Maçon

Paraissant le Samedi

Bien penser
Bien dire
Bien faire
—
Vérité
Lumière
Humanité

ABONNEMENTS

Six mois..... 4 fr. 50 — Un an..... 6 fr.
Etranger..... Le port en sus
Recouvrement par la poste, 50 c. en plus.
Adressez les demandes et envois de fonds au Trésorier-Administrateur, Belle, rue Ferrandière, 52

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Adressez tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, 52, rue Ferrandière, 52

— LYON —

Les Abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste de France et de Belgique

ANNONCES

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
52, Rue Ferrandière, 52

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

SOMMAIRE

La Ligue contre la dime. — Comment on fabrique les Papes. — Esprit des morts et des vivants. — Médecin miraculeux. — L'esclavage dans l'antiquité. — Fête Maçonnique. — Cléricisme et Franc-Maçonnerie. — Crédit rural. — Variétés. — Revue des Théâtres. — Bibliographie.

FEUILLETON : Le Mariage d'un Franc-Maçon.

AVIS

Nous prévenons nos lecteurs qu'ils trouveront toujours, à Paris, le FRANC-MAÇON, boulevard Montmartre, au kiosque n° 44, en face du passage Jouffroy.

Nous prions les Loges et les personnes, dont les abonnements expirent fin septembre, de nous adresser avant cette date le montant de leur abonnement. Toutes celles qui ne nous auront pas renvoyé le numéro 53 seront considérées comme continuant leur abonnement. Nous en ferons toucher le montant par la poste, en y ajoutant les frais d'encaissement, soit : 0 fr. 50 par abonnement.

Nous adresser avec le montant du réabonnement, une bande du Journal ou la mention réabonnement.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que nous commencerons très prochainement la publication d'une très intéressante étude sur les Jésuites et la Compagnie de Jésus, leur histoire, leur morale et leurs moyens d'action. Ce très remarquable travail, absolument inédit, est dû à la plume d'un de nos compatriotes, M. Ferrer, ancien conseiller général du Rhône.

Nous commencerons prochainement aussi la publication d'une très attachante étude historique sur les persécutions catholiques contre la Franc-Maçonnerie.

LA LIGUE CONTRE LA DIME

Il semble bizarre d'entendre parler, en France, de la dime. Depuis que la grande révolution a fait disparaître tous les abus du passé, la dime que prélevait le clergé a été bien oubliée. Il faut rencontrer dans les campagnes quelque bon

vieillard, heureux de raconter les histoires d'autrefois, pour retrouver les impressions qu'avaient laissées, de père en fils, dans les populations rurales, les prélèvements forcés pour les besoins du culte et de ses ministres. Le paysan de nos jours ne se rend pas compte de ce que souffraient ses pères, et il trouve si simple de voir son curé payé par l'Etat, qu'il est facile parfois de l'entraîner à combattre pour la religion contre la République.

Ce n'est pas, paraît-il, dans le pays de Galles qu'on trouverait une si belle indifférence pour les rétributions exigées par le clergé. Là, dit le correspondant de la Justice, il vient de se former une coalition contre les prêtres exigeant la dime par voie d'huissier et faisant saisir les biens des paysans qui se refusent à solder ce pieux, mais lourd impôt :

A un grand meeting tenu à Llanarmon, raconte notre confrère, la majorité de la principauté de Galles a adopté avec enthousiasme la création d'une ligue anti dimale en vue d'abolir les dimes élevées que le clergé prélève encore, surtout dans les campagnes.

Les membres de cette ligue, dont le succès est assuré, s'engagent à ne plus payer les dimes du clergé, et à défrayer chacun du coût des poursuites et des saisies que les ministres de Dieu exercent contre les récalcitrants. La souscription de chaque membre est fixée à 6 fr. 25.

Avec la douceur évangélique qui caractérise tout clergé, quand il est atteint dans le privilège de ces richesses, dont il prêche sans cesse le mépris, son représentant, le vicar Evans, a riposté à la formation de cette ligue, en faisant exécuter impitoyablement par deux baillis, assistés d'une forte escouade de police, des saisies sur les fermiers Jalms, Parry, Plas, Roberts et Chwiliheriog, chacun pour des dimes variant de 175 à 225 francs.

Ces fermiers ont laissé exécuter la saisie en déclarant que, par suite des manœuvres incessantes du clergé et de la complicité du gouvernement, les taxes dimales avaient plus que doublé et étaient illégalement perçues depuis un temps immémorial, qu'en conséquence, non seulement ils refusaient de payer les dimes actuelles, mais qu'encre ils demandaient que les dimes indûment payées depuis plus de cent ans leur fussent remboursées par le clergé.

Le mouvement anti dimal est appelé à prendre en Angleterre de grandes proportions, et il viendra compliquer gravement les embarras sans nombre du gouvernement tory dont le clergé et les vieilles traditions monarchiques sont inséparables.

Du reste, les habitants de la principauté de Galles, chez lesquels les idées d'une autonomie particulière gagnent du terrain chaque jour, manifestent carrément le désir de ne pas contribuer davantage à soutenir de leurs deniers une Eglise rapace qui les exploite sans vergogne.

L'opinion publique de ce pays demande même que désormais les dimes soient affectées, si elles ne sont pas abolies, à la fondation d'écoles, au lieu de servir à l'entretien d'une Eglise et d'un clergé pour lesquels on ne peut avoir aucune sympathie.

M. Guyot, dont les lecteurs n'ont pas oublié la

proposition de loi sur la distribution du budget des cultes aux communes, pour en faire tel usage qui leur paraîtrait le meilleur, verra là un curieux point d'appui à son projet.

Les femmes de la principauté de Galles se mettant ouvertement en lutte avec leurs prêtres pour ne pas les entretenir grassement, peuvent servir d'exemples. Les paysans français attachés à leur curé, parce qu'ils ne le payent point directement, n'en feraient-ils pas de même si les appointements du prêtre chargé de les sermoner, dimanches et fêtes, sur l'enfer et le purgatoire, étaient soldés par la commune? M. Guyot n'a pas tort peut-être de croire que nos paysans ne tarderaient pas à penser comme les fermiers du pays de Galles.

Lorsque la part du budget des cultes s'élèverait à un millier de francs par exemple, et que cette somme serait d'une utilité incontestable pour une amélioration dans le village, la majorité ne résisterait guère au désir d'employer ces fonds mieux qu'en sermons, et la séparation de l'Eglise et de l'Etat se ferait par le consentement des populations. Quoi qu'il en soit, la ligue contre la dime, du clergé, en Angleterre, était à noter : c'est bien fait.

Comment on fabrique les Papes

On sait que, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, l'évêque de Rome n'exerçait, comme les autres primats des diverses Eglises, qu'un pouvoir purement local. Il était nommé par le clergé, par le Sénat et par le peuple romain. Le droit électoral était restreint à la circonscription de Rome.

En l'an 1059, le concile de Latran attribue, en principe, aux seuls cardinaux, l'élection de l'évêque de Rome. Les cardinaux, à cette époque, prêtres ou laïcs, ne possédaient pas des attributions secondaires dans le service intérieur et l'administration des Eglises.

Si, au début, Rome ne constituait qu'une primatie comme les Gaules, comme Alexandrie, comme Ephèse, ses conquêtes, son influence dominatrice, son prestige grandissant devaient assurer à son évêque un véritable droit de préséance sur tous les autres. Il dominera les conciles, en dirigera les débats, en proclamera lui-même les décisions.

On peut dire que l'histoire de l'empire romain, l'extension de sa puissance, de sa centralisation savante, est l'histoire de l'épanouissement de la papauté. Plus Rome étend au loin sa domination, plus devient prépondérante l'influence de son évêque. Dès le IV^e siècle.

les Eglises d'Antioche et d'Afrique, les patriarches de Constantinople reconnaissent et proclament sa suprématie. Le consul Prétextat, qui voyait le développement rapide et continu de ce pouvoir, disait : « Faites-moi évêque de Rome, et je me fais chrétien. »

Bientôt l'évêque de Rome va devenir pape. Au IX^e siècle, il refuse de payer à l'empereur d'Orient le tribut d'avènement, et, par fraude et violence, commence à constituer ce qu'on a appelé depuis le *patri-moine de Saint-Pierre*. Il veut être, il sera souverain temporel, après avoir conquis la souveraineté spirituelle.

La papauté, en conséquence, va chercher à s'isoler du milieu par trop démocratique dans lequel elle a vécu et grandi. Elle se posera en organe exclusif et surnaturel de la divinité. Pour se soustraire à la mobilité des passions, aux aléas d'un suffrage trop étendu, elle devra rompre les liens qui l'attachent aux choses de la terre; elle supprimera le droit électoral du peuple, du Sénat du clergé.

En 1430, après le concile de Constance, les cardinaux, dont l'autorité s'est accrue avec celle de l'évêque de Rome, portent un dernier coup aux résistances du peuple et du bas clergé, en arrivant à exercer seuls le droit de vote, et le Conclave devient le rouage constitutionnel par excellence du gouvernement de l'Eglise.

De quoi se compose le Conclave? De deux éléments distincts : l'un, les cardinaux qui ont une situation convenue, officielle; l'autre, les conclavistes remplissant un rôle occulte, inavoué.

En 1870, un concile oecuménique a proclamé l'infailibilité du pape. Cette loi, ce dogme ont nécessairement un effet rétroactif. La terre tournait autour du soleil avant que la science infligeât un démenti aux astronomes du moyen-âge. Les papes étaient non moins infailibles bien avant que les évêques l'eussent découvert et annoncé.

Il est donc de toute évidence que l'élection d'un homme investi de cette qualité surhumaine, ne se passe point sans quelque intervention miraculeuse. Voyons un peu comment s'opère ce fantastique scrutin.

L'élection du pape se fait de trois façons différentes : par compromis, par adoration, par scrutin.

Il y a compromis quand les cardinaux ne pouvant s'entendre entre eux, délèguent leurs pouvoirs à un ou plusieurs de leurs collègues. C'est une abdication à laquelle ils se résolvent plus que difficilement.

Il y a adoration quand les cardinaux, en nombre canonique, se jettent spontanément aux pieds de celui qu'ils veulent faire pape, et l'acclament. Voilà, paraît-il, la véritable forme de l'intervention divine. Elle est rare, et comporte des dessous fort peu surnaturels.

Il y a enfin le scrutin, le mode le plus usité, et ressemblant, en apparence, à tous les scrutins du monde.

Feuilleton du " FRANC-MAÇON " 47

LE MARIAGE

D'UN FRANC-MAÇON

(Suite)

— Je suis désespéré, je suis désespéré, ne cessait de répéter M. Lebonnard à Mignot; mais aussi quelle imprudence de ne pas fermer la porte de votre chambre à coucher!

— Je ne croyais pas ma vie exposée sous votre toit, se contenta de lui répondre Mignot.

Mais il souffrait beaucoup des blessures que lui avait faites la pauvre insensée et pendant une quinzaine de jours il dut garder la chambre et le lit.

Pendant ce temps, l'abbé Robert ne perdit pas son temps. Le moment était arrivé de procéder à l'enquête pour la demande en divorce de Jacques, et le prêtre peu scrupuleux avait organisé une série de témoins déclarant avec un ensemble aussi parfait qu'immoral que Louise était une victime innocente, que la maladie n'était que tout à fait passagère et que, dans cette affaire, tous les torts

étaient du côté de Mignot qui demandait bien à tort son divorce pour on ne sait quel but ténébreux.

Il fit si bien que le résultat de l'enquête fut tout à fait défavorable surtout après un certain nombre de témoignages qu'il avait réservés pour la fin et d'après lesquels Mignot était tout simplement un monstre et un misérable.

C'est au lit que Jacques reçut la signification de l'enquête. De son côté, comptant sur la justice de sa cause, il n'avait fait paraître que peu de témoins en tête desquels se trouvait le docteur aliéniste qui, on le comprend, n'avait pas été prévenu des derniers événements qui s'étaient passés chez M. Lebonnard et, par conséquent, n'avait pu en parler.

Ce fut pour notre héros un coup de foudre. Il croyait en avoir terminé et il voyait que rien n'était fait, que la lutte était toujours aussi sourde et aussi tenace, il prit rapidement son parti et il fit appeler M. Lebonnard.

— Que désirez-vous, mon ami?

— Je viens de recevoir ces papiers de procédure. J'y ai vu avec une peine profonde la façon dont vous avez mené l'enquête exigée par la loi. Au lieu de trouver en face de moi de loyaux adversaires je ne vois que trahison, perfidie et mensonge; j'en ai assez. Je vous préviens que ce soir je quitte votre maison et que je reprends ma liberté d'allure.

— Mais vous êtes malade!

— Eh! monsieur, s'écria Mignot, avec désespoir, j'aimerais mieux être mort que de rester une heure de plus dans la maison de celui qui fait mon malheur et de celle qui a fait ma honte!

Aussitôt, il se leva péniblement et écrivit un mot à son cousin Valin. Celui-ci accourut aussitôt. Mignot le négligeait depuis longtemps, mais le brave homme ne lui en gardait pas rancune, et il aimait ce garçon intelligent, qui avait si bien su faire son chemin et que frappait un malheur immérité.

— Eh bien, qu'y a-t-il donc, mon pauvre Jacques, vous êtes malade?

— Ce n'est rien, mon cousin, je suis blessé et encore bien faible, mais ce n'est pas précisément pour cela que je vous ai fait appeler. Pour des raisons que je vous dirai tout à l'heure, il faut que je sorte immédiatement de cette maison. Je n'y veux pas rester une heure de plus. J'ai compté sur vous pour m'aider à faire mon petit paquet et à partir. Nous irons prendre, à la Croix-Rousse, une petite chambre meublée en attendant que ma situation soit régularisée d'une façon définitive et que je puisse me retourner d'une autre façon.

— Une chambre, vous la faut-il grande, cette chambre?

— Mais non, tout ce qu'il y a de plus modeste. Je ne suis pas riche, vous le savez, et ma bourse s'accommodera fort bien de cette économie.

— Eh bien alors, je connais votre affaire : à l'ouvrage.

Bientôt la malle de Jacques fut remplie, les arrangements terminés. M. Lebonnard, bon gré, mal gré, obligé de reconnaître la régularité de la situation que lui établissait Jacques, en lui rendant ses livres et sa caisse, et le fiacre, que Valin était allé chercher, roula lentement vers la ville haute.

On arriva enfin au plateau, sur le grand boulevard qui domine Lyon, et la voiture tourna du côté de la place et de la grande-rue de la Croix-Rousse.

— Vous êtes le plus aimable des parents, disait Jacques, vous m'avez trouvé quelque chose dans votre quartier.

— Oh! nous serons voisins.

— Tant mieux.

La voiture s'était arrêtée.

— Mais c'est dans votre maison!

— Tout juste!

— Quelle coïncidence!

Jacques descendait péniblement, aidé par Valin. On monta deux étages, Valin poussa la porte et fit entrer Mignot qui s'arrêta, ébahi de pénétrer chez cousin lui-même.

— Fillette, s'écriait joyeusement Valin, voilà ton cousin que je t'amène. Il loge chez nous, il est malade, il s'agit maintenant de le remettre sur pied.

(à suivre)

Notons, en passant, que trois puissances ont le droit d'opposer leur veto au choix du Conclave : la France, l'Autriche et l'Espagne. C'est un peu bien impertinent de la part de trois pouvoirs purement temporels, mais il paraît que l'Esprit-Saint s'en arrange.

Quand le Conclave se réunit, les cardinaux (le Sacré-Colège) doivent demeurer enfermés, n'emmenant avec eux qu'un seul domestique, et rester sans communication aucune avec le dehors. Si, au bout de trois jours de cette claustration, le pape n'est pas nommé, on ne sert plus aux cardinaux qu'un seul plat, moyen ingénieux de forcer l'Esprit-Saint à ne pas trop se faire attendre.

Voilà le règlement.

Malheureusement, nous apprend un certain Luiggi Mocenigo, ambassadeur de Venise en 1560, « la corruption est telle que rien de tout cela n'est observé ».

Chaque cardinal amène en conclave jusqu'à six serviteurs, et communique librement avec le dehors. « Après les trois jours, non seulement le dîner des cardinaux n'est pas borné à un seul plat, mais on leur porte autant de plats délicats et de vins exquis, que l'on en peut imaginer ».

Quant aux « conclavistes », à ces officieux, à ces assistants sans situation définie, qui accompagnent les cardinaux réunis en conclave, il faudrait lire « l'Art de faire le pape » de M. Lottino, les « Aphorismes » du cardinal Azzolini, pour se faire une idée du joli rôle qui leur est réservé. « Ils doivent être beaux, gracieux, faciles, polis, connaître à fond « le secret de toutes les faiblesses, le tarif de toutes les vénéralités, etc., etc. » — C'est un cardinal qui l'affirme; remarquez-le bien.

Le pape nomme les cardinaux et les cardinaux nomment le pape. En dépit des règlements, ce singulier et « sacré » collège électoral entretient des relations suivies avec qui bon lui semble; il est assisté de jeunes hommes qui ont élevé la corruption et l'intrigue à la hauteur d'une profession. Enfin, les compétitions de trois puissances étrangères et rivaux pèsent légalement sur ces décisions. Il s'y doit passer d'étranges choses, n'est-ce pas?

Si vous avez la patience et le temps de lire l'histoire des Conclaves, faites-le, car chez vous naitra inmanquablement un salutaire dégoût.

Pour nous, il nous faut nous borner, à quelques rapides indications, à quelques courtes citations.

Nous sommes en 1471. Le pape Paul II venait de mourir laissant une immense fortune. Le fils d'un pauvre matelot, le cardinal della Rovere en était instruit. Il offre à ses collègues « le partage de cette proie opulente ». Ceux-ci, dit le chroniqueur, « dans leur empressement intéressé, ne laissèrent pas au Saint-Esprit le temps d'indiquer ses préférences ». Della Rovere est élu et prend le nom de Sixte IV.

Le trône pontifical était vacant en 1492; Rodrigue Borgia aspirait à l'occuper, mais il avait un concurrent redoutable: Sforza. Dans la journée du 10 août, on pouvait voir, par les rues de Rome, quatre « muets splendidement caparçonnés, apporter chacun leur charge d'argent au palais Sforza ». Le soir du même jour, tous les cardinaux avaient été achetés par les mêmes procédés. Les chroniques du temps mentionnent en détail la nature des cadeaux faits à chacun d'eux. Et elles ajoutent que, au moment où les cardinaux invoquaient le Saint-Esprit comme préface au scrutin, le cardinal Sforza, impatienté de ces éternelles lenteurs, s'écria: « Pourquoi invoquer encore le Saint-Esprit? s'écria-t-il. J'ai assisté jusqu'à présent à trois conclaves, et, bien que nous l'ayons sans cesse appelé, je ne l'ai jamais rencontré ni dans les couloirs, ni dans la chapelle. Nous avons toujours fait le pape sans lui. » (Archives de Modène.)

Borgia fut élu à l'unanimité et prit le nom tristement célèbre d'Alexandre VI. On sait ses débauches et ses crimes.

A la mort de Jules II, en 1513, Giovanni Médicis convoitait sa succession, mais il avait pour adversaires le parti des « vieux » mené par le cardinal Soderini. Celui-ci, malgré son âge, était fort amoureux de Donna Anna, maîtresse de Médicis. Par un après-midi de mars qui précédait le scrutin, un messager mystérieux apporta à Soderini un billet de Donna Anna. On lui faisait tout espérer à la condition que Médicis fût nommé.

Dans la nuit, Soderini retourna les « vieux », et le 11 mars 1513, Médicis qui allait être connu sous le nom de Léon X, obtenait l'unanimité des suffrages. Guicciardini a dit de lui qu'il « vendait à vil prix, en jouant dans les cabarets, la faculté de délivrer « les âmes du purgatoire » — petit commerce que l'Eglise continue pour son plus grand profit.

De l'élection de Farnèse, en 1534, nous ne retiendrons que cette exclamation d'un cardinal de la famille des Médicis, au moment où le Sacré-Colège se préparait à réélire le *Veni Creator*: « Pourquoi déranger le Saint-Esprit? il arrivera trop tard, le pape est fait! »

En 1823, Chateaubriand (un conservateur!) écrivait à M. de Portalis: « Trois choses ne font plus les papes: les intrigues de femmes, les menées des ambassadeurs et la puissance des cours. Ce n'est pas non plus de l'intérêt général de la société qu'ils sortent, mais de l'intérêt particulier des individus et des familles, qui cherchent dans l'élection du chef de l'Eglise des places et de l'argent. »

Quant au cardinal Mastai qui, sous le nom de Pie IX, pratiqua le premier l'Infaillibilité légale, j'ai dut son élection à deux causes connues: les intrigues

de Clara Colonna, sa maîtresse, fort appréciée du Sacré-Colège, et le retard d'un courrier apportant le veto d'Autriche.

Voilà par quels miraculeux procédés les interprètes infallibles de la Divinité en arrivent à ceindre la tiare. De par un droit surnaturel, ils prétendent à gouverner le monde, à dominer, à diriger toutes les consciences. En plein XIX^e siècle, il est encore des hommes pour prendre au sérieux cette colossale mystification.

Et la gent dévote lève les yeux au ciel quand elle entend prononcer le nom du « Saint-Père ».

Baiser sa mule est la suprême espérance de tout cœur vraiment religieux.

Et nous nous moquons des peuples d'Orient adorant le Grand Lama!

Ô sainte, trois fois sainte ignorance!

ESPRIT DES MORTS ET DES VIVANTS

Un conquérant est un homme qui a faim de combats, soif de trépas, faim de célébrité, soif d'ambition; cette faim et cette soif augmentent à mesure qu'il les satisfait.

NICOLE.

L'agitation et l'inquiétude nuisent à la dignité du caractère, parce qu'elles sont un signe de faiblesse.

DE GÉRANDE.

La plupart des papes aiment mieux faire des bienheureux que des heureux.

PASQUIER.

La force, fille de la justice, a le droit imprescriptible de détruire tout ce que fait la violence, fille de l'injustice.

BOISSE.

Plus on est honnête homme, moins on souffre comme les autres de ne l'être pas.

CICÉRON.

Dieu n'a confié sa volonté à aucune assemblée d'hommes.

GORDON.

MÉDECIN MIRACULEUX

Vous ne connaissez pas le *Médecin miraculeux*?

C'est une petite brochure sans nom d'auteur ni d'imprimeur, qui renferme une foule de remèdes précieux et décisifs.

Ces remèdes ont pour eux de joindre l'utile à l'agréable. Jugez-en.

Vous avez la colique. Ceci n'est qu'une supposition, mais elle n'est faite pour blesser personne. Vous ouvrez le *Médecin miraculeux* et vous trouvez immédiatement à la troisième page le remède nécessaire. Il n'est pas compliqué:

Oraison pour la colique. — Mettez le grand doigt de la main droite sur le nombril et dites: Marie, qui êtes mère, priez pour moi et obtenez que ma colique arrête. Au nom du Père..., etc.

Pour les brûlures, c'est aussi simple:

Oraison pour les brûlures. — Vous soufflez dessus en forme de croix et vous dites: Feu de Dieu, perds ta chaleur comme Judas perdit sa couleur quand il trahit Notre Seigneur.

Mais il ne s'agit pas seulement de maux aussi fréquents et aussi vulgaires. Tous les cas sont prévus.

Ainsi, vous souffrez de douleurs. Ouvrez vite le précieux petit livre:

Oraison pour les rhumatismes et autres douleurs. — Sainte Anne, faites que Dieu me guérisse de brûlure, de blessure, de rompre, entrave et toutes sortes d'infirmités quelconques, en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie.

Il faut avouer que ceux qui consentent à garder des rhumatismes, quand ils ont à leur portée des remèdes aussi économiques, ne sont dignes d'aucune commiseration:

Prière pour la teigne. — Paul étant assis sur la pierre. Notre Seigneur passant par là lui dit: — Que fais-tu là? — Je suis ici pour guérir le mal de mon chef. — Lève-toi et va trouver sainte Anne, qu'elle te donne telle huile quelconque. Tu l'en frotteras légèrement une fois le jour pendant un an et un jour sans y manquer. Au bout de ce temps, tu seras radicalement guéri.

Et dire que saint Labre n'a pas pensé à cela! Enfin, il est des cas où les oraisons, pour produire tout leur effet, doivent être appuyées d'un petit purgatif:

Pour chasser les petits vers de son corps. — Pendant trois jours, prenez soir et matin une cuillerée d'huile de ricin. Réglez chaque fois trois pater et trois ave, et vos petits vers disparaîtront.

Mais, questionne le *National*. et pour les grands vers de quinze pieds de M. de Lorgeril?

Prière pour arrêter le sang des coupures et des plaies. — Jésus-Christ est né à la Noël, il est mort le vendredi saint et il est ressuscité le jour de Pâques. On répète trois fois ces mots et l'on fait le signe de la croix sur la plaie en disant: Dieu t'a guéri. Ainsi soit-il.

Rien de plus aisé que tout cela et de moins dispendieux, car le *Médecin miraculeux* ne propose pas même à ses clients de leur vendre ses médicaments en même temps que la manière de s'en servir.

Mais il y a des gens que cette concurrence déloyale va particulièrement offenser: ce sont les débitants d'eau de Lourdes, d'eau de la Salette et autres produits également efficaces, mais moins gratuits.

L'ESCLAVAGE DANS L'ANTIQUITÉ

Elle était infinie la division des esclaves attachés à une maison réputée riche et honorable; il y en avait pour toutes les nécessités comme pour toutes les formes multiples du luxe. Futile ou non, la fonction devenait pour chaque esclave un objet capital qui l'absorbait tout entier. On comptait, entre beaucoup d'autres, l'esclave portier, enchaîné comme les chiens à côté desquels il logeait, le valet de chambre, le valet de pied, le valet d'écurie, le porteur de chaise, l'esclave qui ne quittait jamais son maître, un autre marchait devant lui pour lui faire place, un autre chargé d'observer les heures; puis venaient l'esclave qui avait soin des images des ancêtres, le lecteur, le copiste ou le secrétaire, le préparateur de parfums, le jardinier, le sculpteur, le nain, le bouffon, le maître de danse, le musicien, etc., etc.

Avions-nous tort d'avancer tout à l'heure que l'esclave était chargé du bonheur de son maître? ne dirait-on pas, en vérité, que celui-ci n'a qu'à vouloir pour que la nature obéisse? Quelle monstrueuse anomalie qu'une telle puissance fondée sur l'absorption de l'humanité!

Le maître aime-t-il les fleurs? est-il passionné pour les jardins? L'esclave est horticulteur; ici, il entretient les plantes rares, découpe avec soin des blocs de verdure et construit des berceaux gracieux; là, et pour réjouir les regards du maître il ouvre des allées imprévues, taille les arbres en figure humaine, fait jaillir les eaux en cascade.

Le maître est-il triste? la mélancolie assombrit-elle ses traits? vite les esclaves, bouffons arrivent, et malheur à celui qui, par ses facéties grotesques, ne sait pas dissiper les soucis du maître.

Vous avez cette dame romaine: le jour vient de poindre à peine, et déjà mille mains préparent sa toilette; un esclave est là veillant à sa porte pour donner le signal de son réveil. La voilà qui fait claquer ces doigts: ce bruit retentit en forme de commandement aux oreilles attentives de ses esclaves. Ils entrent à pas légers et vont se ranger autour de sa personne; l'un étale les parfums vitaux que Rome fait venir de l'Inde, un autre déroule avec délicatesse la tunique de pourpre désignée par le caprice et la mode, celui-ci attache aux pieds de la matrone les sandales d'or aux bandes brodées; celui-là orne son front de bijoux précieux; autour d'elle tout est mouvement, activité, chacun de ses regards est un ordre qu'il faut comprendre, et tandis que la fière beauté caresse mollement son nain, son singe ou son serpent d'Épidaure, sa toilette s'achève comme par enchantement.

Mais là où l'esclave acquiesce à un nouveau prix aux yeux des maîtres, c'était surtout dans les apprêts des festins et dans le service de la table.

Nous nous étonnons aujourd'hui du sybaritisme des anciens; nous ne comprenons pas les Romains faisant cinq repas par jour et dépensant à chacun d'eux 100,000 sesterces (1); mais tout cela encore est une suite naturelle de l'esclavage. Que voulez-vous qu'ils fissent des énormes produits de tant de bras, alors que ces produits n'étaient répartis qu'à un petit nombre de privilégiés? De là devaient nécessairement sortir, comme d'une sentine impure, tous les monstrueux excès du sensualisme. Quels soins! quelle solennité apportait-on dans les repas! Que de moyens factices, artificiels pour raviver les goûts blasés, aiguïser les sens assoupis!

Aussi l'homme important entre tous c'est le cuisinier. L'esclave chargé de cette fonction connaît les goûts du maître; il doit les éveiller, en provoquer de nouveaux, tâche rude et difficile s'il en fut jamais.

Autour de lui circulent d'autres esclaves, attachés chacun à une fonction spéciale. Ils sont là, attendant le regard du maître. Le festin commence. Aussitôt, lestement vêtus et couronnés de fleurs et de verdure, les esclaves employés à servir apportent les mets dans des plats d'or. Silence! Les prépostes contrôlent les mets, tandis que les secrétaires régulateurs du service les inscrivent par ordre sur des tablettes. Puis apparaît l'écuier tranchant; il dépêche les viandes avec art et souvent en cadence: la dignité de la chose y doit gagner.

« Quel est cet échanson qui, posé comme une femme, semble contrarier son âge? Il va sortir de l'enfance, on l'y ramène de force, on arrache, on déracine tous les poils de son corps. Avec la taille d'un guerrier et la peau lisse d'un enfant, il veille la nuit entière, servant tour à tour l'ivrognerie et l'impudicité de son maître. « Hercule au lit et Ganimède à table (2). » Voyez ces maîtres à table: pour satisfaire leur appétit gloutin, il n'a fallu rien moins que les sueurs de plusieurs milliers d'esclaves. Quelle recherche dans les mets destinés à leurs palais blasés! ce sont des langues de paon et de rossignol, des talons de chameau, des têtes de perroquet, des cervelles de faisan, des vulves de truie qui viennent de mettre bas, ou des crêtes de coq, arrachées vives. Mais pourquoi ce redoublement de joie, ces cris, ces acclamations de l'assemblée? Que signifie cette musique à la fois bruyante et solennelle? Ce sont des honneurs rendus à un poisson ou à un oiseau rare que l'on apporte au

(1) Le sesterce valait deux sous et demi.

(2) Sénèque, ép. 47.

son des flûtes et des hautbois. Jugez de l'allégresse! (1)

On touche à la fin du banquet. La satiété et l'ivresse s'emparent des convives; alors les danseuses déploient à qui mieux mieux leurs grâces voluptueuses; les nains, les bouffons concourent à prolonger la gaité par des mots facétieux, tandis qu'une pluie de roses et de violettes s'échappe du haut des lambris tournants.

Bientôt les maîtres donnent de nouveaux ordres. Il faut ranimer le palais, réveiller l'appétit en provoquant les vomissements, tandis que les esclaves présentent les cuvettes. Liqueurs apéritives, mets plus friands et plus somptueux, parfums plus délicats, rien n'est oublié pour disposer les convives à un nouveau souper. Mais voici qui couronne la fête: mollement étendus sur leurs lits (2), les convives demandent un spectacle. A la vapeur du vin, ils veulent mêler celle du sang; un signal est donné; on apporte des armes aux esclaves, lesquels, pour mieux faire digérer leurs maîtres, s'entr'égorgent autour des tables (3).

Dans toute l'Italie existaient des écoles de gladiateurs, où des milliers d'esclaves nourris, fortifiés, instruits à toutes sortes d'exercices, attendaient l'ordre d'aller mourir pour charmer les ennuis d'un peuple féroce. C'est du sein de ces écoles que s'élança Spartacus indigné, préférant la mort d'un héros à celle d'un vil gladiateur.

Objet de la passion populaire, les jeux sanglants du Cirque se renouvelaient à Rome à la moindre circonstance. Le sang des esclaves était devenu le sacrifice universel; il en fallait pour rendre grâce aux dieux d'une victoire, pour les implorer après une défaite; il en fallait pour faire oublier au peuple une peste, une famine; c'est par là que ce peuple, devenu lâche autant que cruel, était attiré, séduit par les magistrats entrant en charge, par les ambitieux qui briguaient ses suffrages, et surtout par les empereurs eux-mêmes, avides de concentrer toute autorité entre leurs mains.

Les gladiateurs appelés à l'arène, se composaient de bestiaires (4), des mirmillons (5), des rétiaires (6) et des sécuteurs (7). Tous portaient des armes et des vêtements magnifiques, ce qui donnait au spectacle et à ceux qui mouraient un air grandiose et imposant.

Sur le point d'entrer en lutte entre eux, les combattants se prosternaient devant la foule impatiente. Puis, s'abordant le fer en main, s'excitant aux rumeurs du peuple, ils se précipitaient l'un sur l'autre, se déchirant avec les ongles et les dents comme des bêtes féroces; alors des trépidations éclataient dans l'enceinte du vaste amphithéâtre, et, lorsque en succombant, les mourants pouvaient trouver une pose heureuse, la foule frémissante laissait tomber sur eux un signe approbateur.

Quelle que fut la lutte terrible, acharnée des combattants, le peuple se retirait rarement sans voir mourir: il ne voulait pas perdre sa journée. Ce ne fut qu'avec peine que Jules César, lui-même, à l'apogée de sa gloire, put donner la vie à un gladiateur blessé. Malheur surtout à celui qui ne présentait pas en tombant une attitude noble et courageuse! Debout, la main fermée, dirigeant le ponce sur lui, la foule demandait à grands cris sa mort et forçait le vainqueur à lui porter le dernier coup.

Que si, au contraire, le blessé succombait avec dignité, le peuple pouvait demander et obtenait presque toujours son affranchissement. Mais lorsque cette faveur tombait sur un esclave, que le maître, par un motif quelconque, avait condamné à périr, c'en était fait du malheureux. Livré, dans ce cas, aux bêtes féroces, il excitait par une mort horrible des émotions nouvelles dans l'assemblée (8).

FÊTE MAÇONNIQUE

Saint-Etienne

Les trois Loges de Saint-Etienne célébraient, dimanche 5 septembre, leur fête solsticielle.

Un grand nombre de franc-maçons avait répondu à l'appel de leurs Fr. stéphanois. Les Loges de la région s'étaient fait représenter par des délégués.

Un membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France ainsi que le représentant du Suprême Conseil assistaient à cette fête.

Les dames étaient venues nombreuses assister à

(1) Macrobe cite une lettre de Sammonicus Serenus qui complimente l'empereur Sévère sur les honneurs qu'il avait rendus à un esturgeon, et particulièrement sur le rétablissement de cette coutume. (Liv., III, ch. xvi).

(2) Les anciens, comme on sait, se couchaient en prenant leur repas. Il y avait ordinairement trois lits autour de la table: chaque lit contenait au moins trois convives; ils avaient la partie supérieure du corps appuyée sur le coude et le reste étendu, de manière que le premier convive avait les pieds derrière le dos du second, et que la tête de celui-ci était vis-à-vis le milieu du corps du premier, avec un coussin entre deux; les autres convives étaient rangés de même. La place d'honneur était celle du milieu et ensuite celle du haut du lit. (Voyez *Explications des Coutumes et Cérémonies observées chez les Romains*, par Nieupoort, liv. VI, ch. xi).

(3) Athénée, liv. IV.

(4) Destinés à combattre contre les bêtes.

(5) Armés à la gauloise.

(6) Ils portaient un rets dont ils tâchaient d'envelopper leur adversaire, qui avait l'épée à la main.

(7) Ils prenaient la place de celui qui avait été tué.

(8) Quel spectacle que celui d'une pareille mort! et dire que quatre-vingts mille hommes y assistaient avec une joie frénétique! Qui donc était plus cruel ici, ou des panthères, des tigres, des lions, des ours dévorant les esclaves condamnés, ou de ceux qui se réjouissaient de tels spectacles?

cette cérémonie touchante de l'adoption maçonnique qui remplace avantageusement, par le caractère élevé qu'elle comporte, par les grands enseignements moraux qui en découlent, le baptême catholique qui ne s'adresse qu'à un être incapable de comprendre et de penser.

L'adoption fut suivie d'une très brillante conférence faite par notre F. J. D., de Saint-Etienne.

L'orateur, qui avait pris pour sujet de sa conférence : *De la solidarité maçonnique dans l'état actuel de la République*, a traité cette question avec une grande élévation d'idées, jointe à un esprit pratique et à une élocution remarquable.

L'orateur remercie les dames d'être venues en aussi grand nombre participer à un acte maçonnique, et prouver une fois de plus qu'elles sont de cœur avec nous.

La lutte est déclarée depuis longtemps entre deux principes. Ici, le principe de foi, c'est-à-dire croyance aveugle et absolue, représenté par des hommes qui se prétendent les seuls penseurs de la vérité. Ces hommes revendiquent eux aussi les grands principes d'humanité, de solidarité, ils vous seront parfois représentés comme les sauveurs de la société. Déliez-vous. Chaque fois que vous entendrez des hommes parler de mener les autres hommes, dites-vous que vous êtes en présence du principe autocratique, principe autocratique, qui, s'il a pu parfois produire quelque chose d'utile, a coûté le plus de sang et le plus de larmes à l'humanité.

En face de ces hommes, il en est d'autres qui nous diront que si justes que soient les idées que l'on défend, on ne doit pas chercher à les imposer, mais seulement à les faire prévaloir; ces hommes vous diront que le mouvement part d'en bas pour s'élever jusqu'au sommet; mais que fût-ce même pour le bien, jamais un petit nombre d'hommes ne doit imposer sa volonté à la majorité.

Nous retrouvons bien les deux principes en lutte : le principe de la foi aveugle adopté par toutes les religions et le principe démocratique.

Le mouvement d'où est sorti le christianisme est sans contredit, et si l'on en excepte la révolution du bouddhisme dans l'Inde, le plus grand mouvement d'émancipation et de liberté qui se soit produit dans l'antiquité. Pourquoi a-t-il dévié ? Parce que dès le début on avait vu apparaître un petit concile, un petit comité d'hommes dirigeant la masse et jouant dès le début le rôle autocratique que devaient si bien poursuivre les successeurs de saint Pierre.

Bientôt allait naître la devise fameuse : hors de l'Eglise, pas de salut.

La lutte engagée entre l'esprit de liberté et l'esprit cléricale a pris, en ces derniers temps, une forme nouvelle. Nos adversaires ont transporté la lutte sur le terrain du travail, dans le domaine des relations commerciales.

Ils ont jeté l'anathème à quiconque ne pense point comme eux ; pour celui-ci, pas d'emploi, pas de travail ; pour celui-là on fera l'isolement commercial autour de lui, on ne lui achètera rien, on l'obligerait à déposer son bilan. Ce n'est plus la guerre du bûcher, c'est celle non moins odieuse de la famine. La lutte pour être plus hypocrite, n'en est pas moins monstrueuse.

Que devons-nous faire, Franc Maçons ? Puisqu'il y a lutte, nous devons nous défendre vigoureusement, nous devons répondre aux coups de nos adversaires à l'aide des mêmes armes ; et nous devons surtout nous garder d'une illusion trop généreuse et ne pas désarmer tant que la lutte ne sera pas finie.

Nous avons besoin de nous serrer les coudes et de faire preuve de cohésion.

S'adressant aux dames, l'orateur leur dit qu'elles peuvent beaucoup dans la lutte engagée et leur démontre tous les avantages que peut leur procurer une étroite solidarité d'opinion avec la Franc-Maçonnerie.

N'oubliez pas, Mesdames, qu'en faisant le jeu de vos adversaires, vous engagez l'avenir de vos fils, l'avenir de la patrie.

Ce qui est vrai dans l'ordre économique l'est dans l'ordre politique, et là aussi nous devons appliquer les principes de la solidarité maçonnique.

Nous ne demandons pas que la Maçonnerie serve de recommandation, là où il n'y a pas de mérite, ni de marchandage pour un ambitieux. Ce que nous demandons, c'est la justice, mais nous la demandons tout entière, surtout d'un franc-maçon à un autre franc-maçon.

Certes, cet idéal de représailles n'est pas le nôtre, mais les circonstances nous l'imposent et nous devons l'accepter.

L'orateur termine son élocution et remarquable conférence en exposant aux dames le véritable caractère de la Franc-Maçonnerie, en leur montrant qu'elle est une grande école, l'école de la solidarité humaine et des grandes aspirations patriotiques. Il leur montre la Franc-Maçonnerie s'associant aux joies comme aux douleurs des siens, leur tendant toujours une main fraternelle et élevant leurs âmes et leurs cœurs par ses enseignements.

Une salve d'applaudissements a couvert les dernières paroles de l'orateur.

Après la fête, un banquet fort bien servi réunissait les maçons et leurs familles. Au dessert, de nombreux toasts furent portés.

A la suite des toasts d'usage, le F. J. Julien, délégué du Suprême Conseil, prit la parole et montra l'union et la cohésion de la Franc-Maçonnerie, malgré les différences toutes superficielles de rites, qui, en réalité, n'existent pas, car nous sommes tous maçons. Il boit aux dames, qu'il remercie de venir assister à nos fêtes. Ces paroles sont vivement applaudies.

Le F. J. D. porte un toast aux trois Républiques sœurs ; toutes trois représentées ici.

Le F. J. Daniel Coleman, consul des Etats-Unis,

dans une magnifique improvisation, remercie les maçons de Saint-Etienne de l'accueil qui lui est fait, et exprime tous les sentiments de fraternelles sympathies qui unissent le peuple américain au peuple français.

Cette allocution, faite en anglais, est traduite à l'Assemblée par un de nos F. de l'Or. de Besançon, M. Henri Lucet, de Pontarlier, qui, lui aussi, vient apporter aux maçons stéphanois les sentiments fraternels des F. de Besançon.

Le Vénérable de la Loge l'Industrie remercie les FF. visiteurs d'avoir répondu à l'appel des Loges stéphanoises.

Un de nos collaborateurs, délégué de la Loge Bienfaisance Amitié, au nom des FF. visiteurs, remercie les Loges de Saint-Etienne de l'accueil si cordial qui leur a été fait et dit qu'ils seront toujours heureux de venir au milieu de cette vaillante maçonnerie stéphanoise puiser des enseignements utiles en même temps que des forces nouvelles dans la lutte engagée.

En vous apportant le salut fraternel des Loges de Lyon, je vous apporte le salut fraternel du journal le Franc-Maçon. Il expose les motifs qui ont déterminé les fondateurs du journal, la nécessité de répondre aux attaques d'adversaires sans scrupules et de faire connaître partout ce qu'est la Franc-Maçonnerie, faisant ainsi tomber les préjugés et les erreurs accréditées à plaisir par les ennemis de la République.

Ses paroles ont été favorablement accueillies par l'auditoire.

Notre excellent F. J. D. a terminé en donnant rendez-vous à tous les maçons, dimanche 12 septembre, à Rive-de-Gier, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de César Bertholon, le regretté député de la Loire.

Nous emportons le meilleur souvenir de cette charmante fête. C'est une bonne journée pour la République.

CLÉRICALISME & FRANC-MAÇONNERIE

(Suite et fin)

Du reste, mes Frères, comme je vous l'ai dit plus haut, le but absolu de la Franc-Maçonnerie c'est la recherche de la vérité.

Qu'est-ce que la recherche de la vérité ? sinon celle du juste et de l'injuste, c'est-à-dire du droit que nous voulons soutenir toujours.

La recherche de la vérité, mes Frères, c'est le progrès incessant, éternel, jusqu'à ce que s'éteigne la dernière intelligence.

C'est donc la révolution intellectuelle en permanence. Voilà ce que nous déclarons, nous, sans nous en rendre bien compte peut-être, quand demandant pour la première fois l'entrée du Temple, nous affirmons solliciter l'initiation dans le seul but de contribuer plus efficacement par l'association au bien de l'humanité.

Dans le passé, mes Frères, la Franc-Maçonnerie a fait ses preuves. N'a-t-elle pas fait la Révolution française qui est son œuvre et certes la plus belle œuvre du temps.

La Révolution, du reste, a fait sienne notre chère devise : Liberté, Egalité, Fraternité. Il faut le proclamer bien haut et le répéter à satiété, c'est à la Franc-Maçonnerie que l'on doit la proclamation des droits de l'homme.

Qui donc a fait le 4 septembre ?

Qui donc a proclamé la déchéance de l'empire et fait la République ? Des maçons, toujours des maçons.

Vous les voyez toujours à l'avant-garde du progrès. Aussi avons-nous le droit d'être fiers de notre titre de maçons.

Mais combien ces hauts faits de nos prédécesseurs nous imposent des devoirs. Il nous faut donc travailler sans relâche, et aujourd'hui plus que jamais ; il nous faut provoquer l'étude des grandes théories philosophiques et sociales, afin de créer par ces discussions mêmes des hommes éclairés, qui seront ainsi armés pour le combat.

Nous sommes un peu endormis dans ces derniers temps en voyant la République inscrire sur ses murs notre fière devise. Pourtant, nous pouvons rappeler que c'est dans la Franc-Maçonnerie qu'a pris naissance la lutte contre le cléricisme, qu'elle finira par vaincre, et nous aurons le droit de revendiquer à notre actif de grandes conquêtes, telle que celle de l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, qui sera, avant peu, la pierre angulaire de l'édifice républicain.

Enfin, la plupart des hommes d'état actuels se sont préparés dans nos Loges pour la lutte et la défense de toutes ces grandes idées progressives.

Il ne me suffit pas, mes Frères, de vous avoir montré ce que sont aujourd'hui le cléricisme et la Franc-Maçonnerie, il me faut encore tâcher d'indiquer ce que nous devons faire pour abattre le cléricisme, qui relève aujourd'hui audacieusement la tête.

Nous sommes, à mon point de vue, la seule force suffisamment capable de lutter contre lui ; il faut l'accentuer : c'est un noble but, et j'espère que nous n'y faillirons pas.

Nous devons d'abord continuer à faire répandre partout l'instruction, mais non seulement chez l'homme, mais aussi chez la femme. Vous savez bien, comme moi, combien l'homme est souvent faible en face de la femme.

Aussi, les curés dirigent aujourd'hui toute leur influence sur la femme ; il faut donc développer de plus en plus son instruction.

Déjà cet enseignement s'est élevé ; des lycées pour jeunes filles ont été ouverts ; cela ne suffit pas. Il faut des cours les soirs auxquels les jeunes filles puissent assister, afin que la jeune ouvrière puisse développer son instruction.

Intéressons à notre œuvre tous les maîtres d'école des campagnes. Demandons à ces vaillants, toujours sur la brèche, de faire encore plus qu'ils ne font, demandons-leur de faire des cours le soir, pendant les longs mois d'hiver, afin que, comme les ouvriers des villes, les paysans et les paysannes puissent s'instruire.

Mais comme il faut de l'émulation, comme il faut des encouragements, récoltons de l'argent, donnons des prix aux élèves, mais récompensons surtout les maîtres dévoués, qui ont obtenu les meilleurs résultats.

Que dans les Loges on se dévoue. Ne laissons pas le paysan sous l'influence du prêtre.

Que dans les plus petites campagnes on aille faire des conférences ; qu'on aille montrer à tous ces braves gens ce qu'est la République, ce que la Révolution a fait pour eux. Apprenons-leur que la liberté dont ils jouissent actuellement, c'est au dévouement des martyrs qui sont morts pour elle qu'ils la doivent. Apprenons-leur ce que le curé faisait d'eux avant la Révolution, et montrons-leur ce qu'il ferait s'il redevenait maître.

Apprenons-leur surtout à se méfier des paroles mensongères qui tombent du haut de la chaire.

Le temps presse ; les dernières élections nous ont montré une coalition monarchique cléricale fortement organisée. Nous devons à nous-mêmes d'ébranler cette coalition, et nous devons tout faire pour que le suffrage universel soit mieux éclairé lors des prochaines élections.

Hâtons-nous donc, mes Frères, car, comme vous le voyez, nous n'avons pas de temps à perdre.

Il faut tâcher, par tous les moyens, d'éloigner l'enfant de l'école des frères.

A ce propos, permettez-moi de révéler une innovation. Dans beaucoup d'endroits, à Dunkerque entre autres, on a remarqué que les familles qui envoyaient leurs enfants à l'école des frères ignorants recevaient gratuitement médicaments et visites de médecins. Cela attirait bien des familles qui ne voulaient pas, par fausse honte, être inscrites au bureau de bienfaisance. Ce que voyant, un jeune docteur de cette ville, M. Duriau, s'est mis à la tête d'une société qu'il a fondée, afin de procurer les mêmes avantages aux familles qui envoient leurs enfants aux écoles laïques. Il s'est adressé à plusieurs de ses collègues qui, comme lui, ont promis gratuitement leurs soins. Puis un pharmacien a promis de ne compter les remèdes qu'à un tarif très réduit, et enfin, bon nombre de républicains ont promis leur obole, afin de payer ces médicaments.

Je ne doute pas, mes Frères, qu'au moyen des éléments dont nous disposons, nous arrivions à en faire autant et à propager la chose dans un grand nombre de localités.

Partout nous trouverons des gens désintéressés qui prêteront gracieusement leur concours.

Il est encore un autre moyen souvent préconisé déjà pour renverser le cléricisme :

C'est la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Bien que partisan absolu de cette idée, permettez-moi d'exprimer mon opinion qui, je le crains bien, ne sera pas celle de plusieurs d'entre nous, mes Frères. Je ne suis pas pour les mesures radicales ; aussi, contrairement à l'opinion souvent émise, je ne suis pas d'avis de supprimer immédiatement le budget des cultes. J'estime l'influence du clergé trop forte pour le livrer au régime du droit commun, que demain l'Eglise soit séparée de l'Etat et les curés auront toute liberté pour combattre la République. Il faut d'abord rappeler les curés à l'observance stricte du Concordat ; il ne faut pas, lorsqu'ils enfreignent leur droit, les déclarer simplement d'abus, ce qui les laisse bien froids, mais les punir d'une façon assez sévère pour empêcher qu'ils recommencent ou qu'ils les imitent. En un mot, abattons toute leur influence, et ensuite, mais ensuite seulement, supprimons le budget des cultes, qui n'aura plus sa raison d'être.

Du reste, cette question, mes Frères, sera certainement débattue devant vous et avant peu.

Le peuple a confiance en nous, mes frères, parce qu'il sait que la Franc-Maçonnerie n'est composée que d'honnêtes gens, qu'elle rejette tôt ou tard, les indignes, les condamnés et les flétris bien plus sûrement que les tribunaux.

Du reste, si le peuple a une telle foi en notre honnêteté, c'est qu'il est lui-même foncièrement honnête, c'est donc bien à nous, Francs-Maçons, qui sommes si forts par notre discipline, par la confiance que nous inspirons, qu'incombe la lourde tâche d'étudier toutes les revendications sociales, tous les programmes, de porter la lumière sur les choses et sur les hommes, afin d'indiquer à tous le choix à faire, la voie à suivre pour sauvegarder notre patrie et la République, c'est-à-dire la liberté du monde entier, car, si la liberté était éteinte en France, elle le serait partout.

Continuons donc chaque jour à répandre l'instruction. Faisons des prosélytes. Initiations à nos travaux tous les hommes de cœur, et dans un avenir peut-être peu éloigné, tous les peuples salueront avec amour la Franc-Maçonnerie qui, rayonnant sur le monde, l'aura instruit, l'aura régénéré, et aura abattu le cléricisme qui l'obscurcissait.

CRÉDIT RURAL

Le *Messenger de Paris* appelait récemment l'attention sur une nouvelle forme de banques rurales italiennes. Ces établissements, qui commencent à se répandre dans l'Italie septentrionale, opèrent sans capital social et font des prêts uniquement alimentés par des dépôts d'espèces. Le mouvement de crédit ainsi entretenu a promptement acquis une sérieuse importance. Les cultivateurs et les entrepreneurs de petites industries rurales y trouvent un appui pour le développement de leur production. Serait-il possible d'introduire en France cette institution nouvelle ?

Les banques ou caisses de prêts rurales sont fondées par des groupes de personnes appartenant au même district. Ces personnes sont seules admises au bénéfice du crédit. Les participants s'engagent à verser dans la caisse une certaine somme en dépôt, et peuvent ensuite soit obtenir des avances supérieures au montant de leur dépôt, soit faire escompter leur papier. L'avantage de ce système est de permettre aux déposants de s'assurer, moyennant un apport peu élevé, un concours financier qu'ils ne se procureraient pas auprès d'un banquier, à moins de références et de garanties spéciales. Mais on comprend que ces caisses ne puissent fonctionner qu'à la condition d'une gestion prudente jusqu'à la rigueur. En outre, les participants sont solidairement responsables des mécomptes. C'est la mutualité illimitée avec ses charges et ses risques.

Le poids de cette responsabilité ne pourrait-il pas, en plus d'une circonstance, sembler décourageant ? L'institution réussit en Italie ; des banques organisées d'après des principes analogues rayonnent dans une grande partie de l'Allemagne, mais l'expérience seule pourra apprendre si ce

genre de mutualité serait accepté en France. Il serait du moins, désirable qu'on cherchât à l'y implanter. On commencerait par des essais étroitement circonscrits, syndiquant des sociétaires recrutés avec soin, se connaissant tous et présentant une moralité éprouvée. Le succès de deux ou trois tentatives déterminerait de nouveaux groupements, et peu à peu le fonctionnement du crédit s'étendrait de canton en canton. Ces humbles associations ne pourraient évidemment jamais avancer ou prêter de grosses sommes, mais elles rendraient d'incontestables services.

Ainsi, en Italie, plusieurs caisses sociales ont prêté jusqu'à 25,000 francs dans le cours d'une année, et ce capital, réparti entre douze ou quinze emprunteurs, a exercé une influence très féconde. Ce ne sont pas les grands propriétaires et les gros fermiers qui auront recours aux caisses. Ils ont assez de surface pour trouver du crédit ailleurs, et quand ils empruntent, leur demandes de capitaux portent, le plus souvent, sur des chiffres qui dépasseraient les ressources des caisses. Ces établissements conviennent aux situations modestes, aux travailleurs qui ne disposent guère que de 200 à 300 francs par an à verser en dépôts, mais qui veulent pouvoir compter, en cas de besoin, sur un crédit de 1,000 à 1,500 francs.

Mais rien n'empêche de constituer des caisses à responsabilité limitée, en leur donnant pour base principale d'opérations non pas seulement des dépôts, mais un fonds social souscrit par des actionnaires.

Chacun ne serait engagé que jusqu'à concurrence de la valeur nominal du titre. La caisse pourrait toutefois recevoir des dépôts qui viendraient, par surcroît, développer ses éléments de puissance. Le capital deviendrait bientôt un simple fonds de garantie, et si l'affaire était sagement conduite, les actionnaires n'auraient même pas à se libérer entièrement.

Des combinaisons, qui sont appliquées sous nos yeux par toutes les sociétés de dépôts de nos villes, paraissent peut-être compliquées et dangereuses à beaucoup d'habitants des campagnes. Il faut tenir compte de la défiance qu'inspire toute nouveauté et de l'inertie des esprits ruraux. Cependant, sous l'impulsion d'initiatives persévérantes, il ne serait pas impossible de suivre la voie où l'Italie et l'Allemagne nous ont devancés. L'introduction en France de cette branche de crédit serait particulièrement précieuse, en ce qu'elle nous délivrerait des théories du socialisme d'Etat et organiserait le crédit agricole sans l'intervention si redoutable des hommes de finances.

VARIÉTÉS

Un Miracle authentique au dix-huitième siècle

Je vous prie, cher lecteur, de jeter un coup d'œil sur le miracle qui s'est opéré en Basse-Bretagne dans l'année 1771 de notre ère vulgaire. Rien n'est plus authentique ; cet imprimé est revêtu de toutes les formes légales. Lisez :

RÉCIT surprenant sur l'apparition visible et miraculeuse de N. S. J.-C. au Saint-Sacrement de l'autel, qui s'est faite, par la toute puissance de DIEU, dans l'église paroissiale de Paimpol, près Treguier, en Basse-Bretagne, le jour des Rois.

Le 6 janvier 1771, jour des rois, pendant qu'on chantait le salut, on vit des rayons de lumière sortir du Saint-Sacrement, et l'on aperçut à l'instant N. S. Jésus en figure naturelle, qui parut plus brillant que le soleil et qui fut vu une demi-heure entière, pendant laquelle parut un arc-en-ciel sur la façade de l'église. Les pieds de Jésus restèrent imprimés sur le tabernacle, où ils se voient encore, et il s'y opère tous les jours plusieurs miracles. A quatre heures du soir, Jésus ayant disparu de dessus le tabernacle, le curé de ladite paroisse s'approcha de l'autel et y trouva une lettre que Jésus y avait laissée : il voulut la prendre, mais il lui fut impossible de la pouvoir lever. Ce curé, ainsi que le vicaire, en firent avertir Mgr l'évêque de Treguier, qui ordonna dans toutes les églises de la ville les prières des quarante heures pendant huit jours, durant lequel temps le peuple allait en foule voir cette sainte lettre. Au bout de la huitaine, Mgr l'évêque y vint en procession, accompagné de tout le clergé séculier et régulier de la ville, après trois jours de jeûne au pain et à l'eau. La procession étant entrée dans l'église, Mgr l'évêque se mit à genoux sur les degrés de l'autel ; et après avoir demandé à Dieu la grâce de pouvoir lever cette lettre, il monta à l'autel et la prit sans difficulté ; s'étant ensuite tourné vers le peuple, il en fit la lecture à haute voix et recommanda à tous ceux qui savaient lire de lire cette lettre tous les premiers vendredis de chaque mois ; et à ceux qui ne savaient pas lire, de dire cinq *pater* et cinq *ave* en l'honneur des cinq plaies de Jésus-Christ, afin d'obtenir les grâces promises à ceux qui la liront dévotement, et la conservation des biens de la terre. Les femmes enceintes doivent dire, pour leur heureuse délivrance, neuf *pater* et neuf *ave* en faveur des âmes du purgatoire, afin que leurs enfants aient le bonheur de recevoir le saint sacrement de baptême.

Tout le contenu de ce récit a été approuvé par Mgr l'évêque, par M. le lieutenant général de ladite ville de Treguier, et par plusieurs person-

nes de distinction, qui se sont trouvées présentes à ce miracle.

Copie de la lettre trouvée sur l'autel, lors de l'apparition miraculeuse de N. S. J.-C., au très Saint-Sacrement de l'autel, le jour des Rois, 1771.

Eternité de vie, éternité de châtiment, éternelles délices; rien n'en peut dispenser: il faut choisir un parti, ou celui d'aller à la gloire, ou marcher au supplice. Le nombre d'années que les hommes passent sur la terre, dans toutes sortes de plaisirs sensuels et de débauches excessives, d'usurpations, de luxe, d'homicides, de larcins, de médisances et d'impuretés, blasphèmes et jurant mon saint nom en vain, et mille autres crimes, ne permettant pas de souffrir plus longtemps que des créatures créées à mon image et ressemblance, rachetées par le prix de mon sang sur l'autel de la croix, où j'ai enduré mort et passion, m'offensent continuellement en transgressant mes commandements et abandonnant ma loi divine; je vous avertis que si vous continuez à vivre dans le péché, et que je ne voie en vous ni remords, ni contrition, ni une sincère et véritable confession et satisfaction, je vous ferai sentir la pesanteur de mon bras divin. Si ce n'étaient les prières de ma chère mère, j'aurais déjà détruit la terre, pour les péchés que vous commettez les uns contre les autres. Je vous ai donné six jours pour travailler, et le septième pour vous reposer, pour sanctifier mon saint nom, pour entendre la sainte messe, et employer le reste du jour au service de Dieu mon père. Au contraire, on ne voit que blasphèmes et ivrognerie; et le monde est tellement débordé, qu'on n'y voit que vanité et mensonges.

Les chrétiens, au lieu d'avoir compassion des pauvres qu'ils voient à leur portes, et qui sont mes membres pour parvenir au royaume céleste, ils aiment mieux mépriser des chiens et autres animaux, et laisser mourir de faim et de soif ces objets, en s'abandonnant entièrement à Satan, par leur avarice, gourmandise et autres vices; au lieu d'assister les pauvres, ils aiment mieux sacrifier tout à leurs plaisirs et débauches. C'est ainsi qu'ils me déclarent la guerre. Et vous, pères et mères pleins d'iniquités, vous souffrez vos enfants jurer et blasphémer mon saint nom; au lieu de leur donner une bonne éducation, vous leur amassez, par avarice, des biens qui sont dédiés à Satan. Je vous dis par la bouche de Dieu mon père, de ma chère Mère, de tous les chérubins et séraphins, et par saint Pierre le chef de mon Eglise, qui si vous ne vous amendez, je vous enverrai des maladies extraordinaires qui périront tout; vous ressentirez la juste colère de Dieu mon Père, vous serez réduits à un tel état, que vous n'aurez connaissance des uns des autres. Ouvrez les yeux et contemplez ma croix, que je vous ai laissée pour arme contre l'ennemi du genre humain, et pour vous servir de guide à la gloire éternelle; regardez mon chef couronné d'épines, mes pieds et mes mains percés de clous; j'ai répandu jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour votre rédemption, par un pur amour de père pour des enfants ingrats. Faites des œuvres qui puissent vous attirer ma miséricorde; ne jurez pas mon saint nom; priez-moi dévotement; jeûnez souvent, et particulièrement faites l'aumône aux pauvres, qui sont mes membres; car c'est de toutes les bonnes œuvres celle qui m'est le plus agréable; ne méprisez ni la veuve ni l'orphelin; restituez ce qui ne vous appartient pas; fuyez toutes les occasions de péchés; gardez soigneusement mes commandements; honorez Marie, ma très chère Mère.

Ceux ou celles qui ne profiteront pas des avertissements que je leur donne, qui ne croiront pas mes paroles, attiseront par leur obstination mon bras vengeur sur leurs têtes; ils seront accablés de malheurs, qui seront les avant-coureurs de leur fin dernière et malheureuse, après laquelle ils seront précipités dans les flammes éternelles, où ils souffriront des peines sans fin, et qui sont le juste châtiment réservé à leurs crimes.

Au contraire, ceux ou celles qui feront un saint usage des avertissements de Dieu, qui leur sont donnés par cette lettre, apaiseront sa colère et obtiendront de lui, après une confession sincère de leurs fautes, la rémission de leurs péchés, tant grands soient-ils.

Il faut garder soigneusement cette lettre en l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Avec permission. A Bourges, le 30 décembre 1771. De BRAUVOIR, Lieut. gén. de police.

Il faut remarquer que cette sottise a été imprimée à Bourges sans qu'il y ait eu ni à Trugny ni à Paimpolle le moindre prétexte qui pût donner lieu à une pareille imposture. Cependant, supposons que dans les siècles à venir quelque curiste à miracles veuille prouver un point de théologie par l'apparition de Jésus-Christ sur l'autel de Paimpolle, ne se croira-t-il pas en droit de citer la propre lettre de Jésus imprimée à Bourges avec permission? ne prouvera-t-il pas, par les faits, que Jésus opérait partout des miracles? Ne traitera-t-il pas d'impies ceux qui en douteront? Voilà un beau champ ouvert aux *Hautvilles* et aux *Abadies*.

REVUE DES THÉÂTRES

Lyon. — CÉLESTINS. — Nous l'avons dit dans notre dernier numéro, les Célestins ont rouvert leurs portes avec un des plus beaux succès que puisse rêver un directeur de théâtre. Rien n'avait été négligé par la direction pour arriver à ce résultat.

Tout d'abord, Coquelin a été la première et la plus importante cause du succès. L'éminent sociétaire de la Comédie Française a été admirable, et l'on peut dire de lui avec raison qu'il est le plus parfait comédien du monde, s'identifiant avec son sujet, étudiant l'œuvre qu'il doit rendre, non pour la représenter selon une forme particulière, mais pour la montrer telle qu'elle doit être, telle que son auteur l'a conçue.

Notre immortel Molière, cette gloire toute française, ne pouvait être mieux interprété qu'il ne l'a été par Coquelin.

C'est ainsi que nous avons pu applaudir tour à tour Molière, dans *l'Etourdi* et *Tartufe*, Coquelin, dans *Mascarille* et *Tartufe*.

Après Molière, mais toujours avec Coquelin, la direction nous a donné le *Légataire universel*, de Regnard, et le *Parisien*, de Gondinet. Coquelin, n'est besoin de le dire, fut aussi bon dans *Crispin* et *Brichanteau* qu'il l'avait été dans les précédents rôles.

J'allais oublier le *Député de Bombignac* que Coquelin nous a donné pour ses adieux et que tous nos lecteurs connaissent.

Il ne faut pas que l'éclat du maître nous fasse oublier des artistes plus modestes, qui ont contribué, eux aussi, au succès. Citons Mercier, M^{me} Billon, nos sympathiques pensionnaires des Célestins. Citons aussi MM. Laugier et Laroche, M^{me} Caron.

Coquelin est déjà loin et la salle des Célestins ne désespérera pas. C'est que Céline Chaumont et le *Fiacre 117* ont pris la place du répertoire classique et de son interprète. Nous ne parlerons pas de cette comédie dont la plus grande valeur est celle que lui donne la spirituelle et charmante comédienne qui prodigue à chaque pas son talent, son originalité et son esprit, bien secondé par Mercier; Corbin, du Vaudeville; Colomby, de l'Odéon et M^{me} Arosa.

BIBLIOGRAPHIE

La 42^e livraison de la grande encyclopédie (prix 1 fr.) vient de paraître chez les éditeurs H. LAMIRAULT et C^{ie}, rue de Rennes, à Paris.

Elle contient notamment un article très complet sur les sels *Ammoniacaux* et la fabrication de l'*Ammoniaque*, un très intéressant article sur la théorie mathématique de l'*Amortissement* avec table; enfin un article philosophique et littéraire sur l'*Amour*.

Envoi du 1^{er} volume, contre un mandat-poste de 25 fr.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

LE PANTHÉON DU MÉRITE

LÉGION D'HONNEUR. — PALMES ACADÉMIQUES. — MÉRITE AGRICOLE. — MÉDAILLE MILITAIRE. — MÉDAILLE DE SAVOIR.

Revue bibliographique et photographique bi-mensuelle, publiée sous la direction de MM. Chapelot et H. Issanchou.

Bureaux: Paris, r. Guy-de-Labrosse, 9. — Succursale: Bordeaux, Lyon, Toulouse, Marseille, Bourges, Rouen, Angoulême, etc. Nous en donnerons prochainement les adresses.

Le *Panthéon du Mérite* paraîtra par livraisons de 16 pages grand in-8^o. Abonnement au 1^{er} volume, 6 fr. — La livraison de la quinzaine, 25 cent. — Toute livraison précédente, dite de collection, 1 fr. 50.

Tous les trois mois, il sera publié un splendide *Groupe photographique* (format de la Revue), de tous les biographes dont nous aurons pu nous procurer les photographies.

Chaque livraison du *Panthéon* sera égayée par deux pages réservées à des petites histoires amusantes et à des petits dialogues comiques.

On s'abonne au premier volume (un an), à M. J. CONDAT, administrateur-gérant du *Panthéon du Mérite*, rue Guy-de-Labrosse, 9, à Paris.

AVIS DE RÉUNION

Réunion des délégués au Comité de direction du journal, Samedi 11 septembre, à 8 heures du soir, local habituel.

L'Administration du *Franc-Maçon*, désireuse de faire participer ses nombreux lecteurs aux avantages d'une publicité peu coûteuse et très répandue, vient de fixer, ainsi qu'il suit, le prix des insertions dans le *Franc-Maçon*:

ANNONCES (la ligne) 0 f. 25
RÉCLAMES 0 50

Des conditions spéciales seront faites aux annonces périodiques ainsi qu'aux annonces de librairie.

Toutes les annonces ou réclames doivent être adressées à l'Administration du journal, rue Ferrandière, 52, Lyon.

A VENDRE FONDS DE PEINTRE-PLATRIER

S'adresser à M^{me} V^e FAURE
LYON. — PLACE SAINT-CLAIR, 7 — LYON

AVIS

On prendrait un monsieur honorable âgé comme pensionnaire, auquel on fournirait bonne table et le logement. Prix modéré.

S'adresser à M^{me} V^e PERRET, à Tarcieux, par Saint-Rambert (Ain).

Maison de Bordeaux (spiritueux, liqueurs, vins fins et de table, marques) demande partout *Agents à la commission*. — Ecrire C. R. M., poste restante, Bordeaux.

INSECTICIDE GALZY

DESTRUCTION INFAILLIBLE des punaises, puces, poux, mouches, consus, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc.
Le kilog., 42 fr.; 400 gr. par poste, 1 fr. 95, cours d'Herbouville, 71, Lyon.

L'Administrateur-Gérant: J. REYNIER

H. LAMIRAULT & C^{ie} ÉDITEURS PARIS 61, Rue de Rennes, 61

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE
MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Deronbourg, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glisson, membre de l'Institut; Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C. A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; E. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Müntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Wailly, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES hors TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8^o comportant de 1.200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc	Payables à raison de 10 francs par mois	Chaque volume broché 25 francs
-----------------------------	--	-----------------------------------

DOULEURS

Aux personnes atteintes de RHUMATISMES et de GOUTTE, les propriétés merveilleuses de LA LIQUEUR-ANGLO-SPECIFIQUE du Docteur DANIEL se recommandent par dix années de succès.

Cette préparation réussit où tout autre remède a échoué, le soulagement est immédiat, et dans tous les cas de la douleur, la guérison est aussi rapide qu'inspérée.

PRIX DU FLACON: 10 FRANCS
Envoi franco contre mandat. — Ecrire au Dépôt général: J.-S. ANNELER, à Berne (Suisse).
Prospectus gratis

USINE A VAPEUR — FABRICATION MÉCANIQUE

BONTOUX Fils

à TASSIN-LE-DEMI-LUNE (Rhône)

Spécialité de Tuyaux en terre cuite pour conduites d'eau et bâtiments
Sièges inodores en faïence
Vases à fleurs de toutes dimensions, pour Horticulteurs

PHOTOGRAPHIE CÉLESTIN BILLARD

Rue Jean-Baptiste-Say, 22
(Près la gare de la Fiole et du boulevard de la Croix-Rouge)

— LYON —

Portraits artistiques à l'huile ou au pastel et à l'aquarelle. Tout ce qui concerne la Photographie.
Reproductions photographiques des portraits peints ou dessinés et au daguerrétype.
Portraits après décès

ON OPÈRE TOUS LES JOURS PAR TOUS LES TEMPS ET ON SE REND A DOMICILE
On remet à neuf les anciens Daguerriotypes

Maison de confiance fondée en 1851

ACHAUME Fils

Rue du Rhône, 32, Annonay (Ardèche)

Vins fins et ordinaires, garantis naturels et d'origine Côtes du Rhône, Beaujolais, Bourgogne et Saint-Georges.

Divers vins blancs français, doux et secs, vins étrangers, Malaga, Madère et autres spiritueux et vermouth.

Huile d'olives vierge, d'une pureté parfaite et tout à des prix relativement modérés, valeur à 90 jours; au comptant 2 0/0 d'escompte.

Le goûter, c'est l'accepter !!!

De tous les cafés hygiéniques, celui qui se rapproche le plus du goût de celui des colonies, et se prépare de la même façon, sans en avoir les propriétés irritantes, c'est le *Café Roussel*. Excellent déjeuner au lait. Ce produit breveté, médaillé à différentes expositions, se recommande aux personnes soucieuses de leur santé.

Prix: 4 fr. le kilo. (le paquet de 250 gr.: 1 fr.). Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 30.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature.

DÉPÔT GÉNÉRAL
V. ROUSSET
HERBORISTERIE DE 1^{re} CLASSE
LYON, rue Thomassin, 22, LYON

IMPRIMERIE NOUVELLE

ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES

Journaux
Thèses, Mémoires, Actions
Mandats, Prospectus
Factures, Têtes de lettres
Cartes de visite
etc., etc.

52, Rue Ferrandière, 52

Près le quai du Rhône

LYON

Labeurs
Affiches, Lettres de décès
Livrets de Société
Registres, Catalogues
Cartes d'adresse
etc., etc.

TRAVAUX DE LUXE, ADMINISTRATIFS, COMMERCIAUX